

C.E.D.S. asbl
Espace Charlemagne - 2^{ème} étage
Place de la République Française, 1
4000 Liège

Participation

25 € (Boissons et sandwich compris)

À verser au compte : **BE81 0010 8238 6624** - Asbl C.E.D.S. avec la mention « Journée d'étude du 24/10/2016 + le nom de la personne inscrite »

Renseignements

Asbl C.E.D.S. : 04/237.27.72
ceds@provincedeliege.be

Inscription

Au moyen du bulletin de participation, ci-contre, à transmettre à l'asbl C.E.D.S. - Liège
Espace Charlemagne (2ème étage)
Place de la République Française, 1
4000 Liège
ceds@provincedeliege.be

Organisateurs

- Asbl C.E.D.S.
- Commission subrégionale AViQ de Liège

En partenariat avec

- l'asbl Sans-Logis
- l'asbl ARCA
- le Relais Social du Pays de Liège
- le projet "Fusion Liège"
- l'asbl Maison Familiale
- les Services d'Hébergement Non Agréés
"La Villa Blanche", "Les Lauriers" et "Régina Pacis II"

Avec le soutien de

- la Province de Liège et de son Service Santé et Social
- l'AViQ - Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles



Propose une journée d'étude:

"Maisons pirates" ...Vraiment ?

**Les Services d'Hébergement
Non Agréés :
Pour qui? Comment? Pourquoi?**



Lundi 24 octobre 2016

**Lieu: Espace Prémontrés
Rue des Prémontrés, 40
4000 Liège**



AViQ
Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap



**Province
de Liège**

Social



AViQ
Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap

"Maisons pirates"

...Vraiment ?

Marginalisé, démuné ou simplement désemparé, il existe un public resté sur le banc de touche. Il s'agit ici d'une minorité de personnes dites : les « trop ou pas assez » et dont les infrastructures d'hébergement agréées ne peuvent assurer la prise en charge. C'est face à ce constat que d'autres structures, cette fois non agréées, ont vu le jour : les « Maisons pirates ».

Moins barbare que son nom l'indique, ces « Maisons pirates » ou Structures d'Hébergement Non Agréées (SHNA) s'ouvrent un peu partout sur notre territoire national afin de prendre en charge ce public à qui le système ne sait donner de réponse. Il n'existe pas d'agrément pour ces structures controversées par bon nombre et pourtant bien nécessaires à chacun.

Souvent sollicitées par des institutions agréées, ces maisons offrent aux usagers un accueil et un suivi pour une longue durée. Malheureusement, elles ont un prix. En effet, non subsidiés, ces hébergements sont uniquement financés sur fonds propres et grâce à la participation des résidents. Ils déboursent, chacun, un loyer parfois conséquent selon la structure et son statut juridique (SPRL).

Cependant, l'absence de normes et le vide juridique qui entourent les maisons pirates ne font qu'accroître l'idée paradoxale d'un projet social à vocation commerciale. Une question se pose : comment contrôler les pratiques des structures soumises, telles de petites entreprises, à la loi du marché ? Entre l'aide aux plus démunis et l'exploitation de la misère, la frontière est parfois mince.

Aujourd'hui plus que jamais, certaines structures d'hébergement non agréées aspirent à la reconnaissance. Au-delà de leur espoir de faire, un jour, partie du réseau et du paysage social au même titre que les centres agréés, elles se débattent et tentent de garder la tête hors de l'eau pour empêcher la noyade des « exclus sociaux » jetés bien trop tôt hors du radeau.

Modérateur : Emiliano BONFIGLI - Journaliste RTL TVI

8h30 : Accueil

9h00 : Allocution de bienvenue

Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente en charge de la Santé et des Affaires sociales

9h15 : Introduction

Sandrine WARSZACKI - Rédactrice en chef - Alter Echo

9h45 : Présentation du processus bruxellois de reconnaissance des structures d'hébergement non agréées (SHNA)

Annette PERDAENS - chargée de mission à la Strada, Sociologue

10h15 : PAUSE

10h30 : En région liégeoise, où en sommes-nous?

Didier KAMPFL - Coordinateur, Projet "Fusion Liège"

11h00 : La réalité de 3 maisons d'hébergement non agréées en province de Liège - "Les Lauriers", "La Villa Blanche", "Régina Pacis II"

Pino MILAZZO - Directeur, Régina Pacis II

11h30 : Questions/Réponses

12h00 : Repas

13h30 : Quels enjeux pour les usagers?

Michel MARTIN - Psychiatre

14h00 : Table-ronde et débat

En présence des orateurs du matin et avec :

- Tangy KELECOM - Avocat, administrateur de biens
- Pino MILAZZO - Directeur, Régina Pacis II
- Jean-François BLANCHE - Directeur, La Villa Blanche
- Claudine ORBAN - Directrice, Les Lauriers
- Philippe HORBACH - Auditeur AViQ
- Geoffrey FRANCOIS - CPAS de Liège - Secrétaire de cabinet de la Présidente

16h00 : Conclusions

Emiliano BONFIGLI - Journaliste RTL TVI

A renvoyer, faxer ou
envoyer par courriel à
l'adresse :

Asbl C.E.D.S. Espace
Charlemagne - 2^{ème} étage
Place de la République
Française, 1 - 4000 LIEGE
Fax : 04/237.27.68
ceds@provincedeliege.be

Date limite d'inscription :
17 octobre 2016

Nom :
Prénom :
Institution :
Fonction :
Adresse :
.....
Code postal :
Localité :
Téléphone :
Fax :
Courriel :



S'inscrit à la journée d'étude du 24 octobre 2016 et verse la somme de **25 €** au **BE81 0010 8238 6624** à l'asbl C.E.D.S., communication « Journée d'étude du 24/10/16 et le nom de la personne inscrite »

En cas de désistement, une somme de 12 € sera réclamée ou retenue.

Date

Signature